

ALGERIE TELECOM EPE/SPA
Au Capital Social de 115 000 000 000 DA
NIF : 000216001808337 / RC N°02 B 18083
Siège Social : Route Nationale n°5, Cinq Maisons, Mohammadia 16200 – Alger
NIF : 000216001808337

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA 10
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION
N° 21/ AT/DOT23/SDFS/DAL/2025

Un avis de consultation est lancé par la direction opérationnelle des Télécommunications d'Annaba pour les **travaux d'Entretien au niveau du siège de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Annaba**

Conditions d'éligibilité:

La participation au présent avis de consultation est réservée uniquement aux personnes (physiques/morales) qualifiées dans le domaine des travaux publics ou travaux de bâtiment ayant justifié leur qualification par un certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie deux (02) et plus.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelle.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après :

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de deux mille dinars (**2000,00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°**001004820300000079/57**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier administratif
- 2- D'une offre technique
- 3- D'une offre financière

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation ouvert ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière ».

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083
Capital social : 115 000 000 000 DA
Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger
NIF : 000 216 001 808 337
NIS : 000 216 290 656 936

www.algerietelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

ALGERIE TELECOM EPE/SPA
Au Capital Social de 115 000 000 000 DA
NIF : 000216001808337 / RC N°02 B 18083
Siège Social : Route Nationale n°5, Cinq Maisons, Mohammadia 16200 – Alger
NIF : 000216001808337

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

Algérie Télécom-SPA-
Direction opérationnelle des Télécommunications d'Annaba
Avis de consultation N° 21/ AT/DOT23/SDFS/DAL/2025
Travaux d'Entretien au niveau du siège de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Annaba

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à partir de la date de parution du présent avis sur le site web: www.safqatic.dz.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.